



Technicien Eau / Assainissement

Filière	Technique	Titulaire/contractuel	Titulaire
Catégorie	B	Cadre d'emploi	Technicien Territorial

Contexte

La CCMP a la compétence « SPANC » depuis 2007. Elle fait appel à un prestataire extérieur pour la réalisation des contrôles. Elle est l'interlocutrice des habitants et définit le règlement et les moyens d'actions du Service SPANC. Il y a environ 550 installations SPANC sur son territoire mais le nombre va être revu à la baisse dans les prochaines années compte tenu du développement du réseau d'assainissement collectif.

La CCMP a la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018 : elle a donc entre autres la gestion des cours d'eau et sous-bassins versants sur son territoire : le Rhône, la Sereine, le ruisseau des Echets.

La CCMP a par ailleurs la compétence « lutte contre le ruissellement » : elle gère ainsi de nombreux torrents, bassins et ouvrages pour limiter les impacts en période de pluie et de crue, sur les zones urbaines.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la CCMP est dotée des compétences Eau potable et Assainissement collectif. Elle reprend ainsi les contrats de délégation de service public et de prestations de services portés jusqu'alors par les 6 communes du territoire, ainsi que 3 Syndicats dissous au 1^{er} janvier 2020 (1 syndicat d'eau potable et 2 syndicats d'assainissement).

C'est dans ce contexte que la CCMP a décidé de créer un service Gestion de l'eau réunissant l'ensemble de ces compétences, techniquement très liées les unes avec les autres. Aujourd'hui le service est constitué de deux ingénieurs dont le responsable de service.

Un poste de technicien est à pourvoir dès que possible.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Sous la responsabilité du Responsable de service

- Poste à temps complet en résidence administrative à Miribel
- Relations avec l'ensemble des services intercommunaux et municipaux
- Relations avec d'autres collectivités, partenaires publics, institutions privées, entreprises, associations...
- Contacts avec les usagers

Missions

- Suivi des dossiers SPANC (relation avec les usagers et le prestataire de la CCMP qui réalise les contrôles)
- Suivi technique de travaux d'eau potable et d'assainissement avec ou sans maître d'œuvre externe : Suivi des études préalables, suivi et contrôle des travaux réalisés, participation aux réunions de chantier et aux opérations de réception, participation à l'élaboration des programmes pluriannuels d'investissement
- Relation avec les usagers, transmission et suivi des demandes aux délégataires, relation avec les gestionnaires de voirie (communes, conseil départemental, CCMP),
- Communication : information et relation avec la population dans le cadre des travaux
- Participation ponctuelle à des réunions auprès des élus (pouvant être le soir)

Compétences

- **Formation / Expérience**
 - Formation technique dans le domaine de l'eau
 - Expérience minimale de 2 ans souhaitée dans le domaine de l'assainissement voire de l'eau potable – une expérience dans un SPANC serait idéale
- **Connaissances**
 - Connaissances du cadre technique et réglementaire de l'eau et de l'assainissement
 - Notions du contexte réglementaire des marchés publics
 - Maîtrise de l'outil informatique, et notamment de l'outil SIG
 - Permis B obligatoire
- **Savoir être**
 - Sens du service public
 - Qualités de rigueur, d'organisation, d'autonomie et de confidentialité reconnues
 - Aptitude à la polyvalence
 - Aimer le travail de terrain
 - Bon relationnel, dynamisme et capacité à travailler en équipe
 - Disponibilité